VELUX® | Academy

VELUX®
INSTALLATEUR CONSEIL
Votre label en fin de stage (valable 3 ans)

Certificat de stage

“Installateur Conseil”

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION
Certificat n° FP2020/0014-0

Le Centre de Formation de la société VELUX France certifie que

STEPHANE DUBOIS

de l’entreprise **ISOLTOIT CARAIBES**

a participé au stage “Installateur Conseil VELUX”

le Le 23 et 24 octobre 2025

Le Centre de Formation

Plan produits :
- Fenêtres de toit
- Raccordements d’étanchéité
- Solutions d’isolation périphérique
- Volets roulants et stores

Mise en œuvre :
- Solutions pose JUMO
- Fenêtre VELUX MOTORISÉE
- Raccordement d’étanchéité double
- Volet roulant électrique
- Solutions verrières

Prescription :
- Réglementations
- Dispositions fiscales

Le centre de formation VELUX est enregistré sous le N°11910188091 au titre de la formation continue.

© 2024 Groupe VELUX VF 7351-0121 ® VELUX et le logo VELUX sont des marques et des modèles déposés et utilisés sous licence par le groupe VELUX.
Ce document n’est pas contractuel. VELUX France, S.A.S. au capital de 6 400 000 euros, R.C.S EVRY 970 200 044.